



ACM-FSI-FORMATIONS

8 rue du marché
32260 SEISSAN

<https://www.acm-fsi-formations.fr/>
tèl / fax : 05 62 65 78 64
acm.fsi32@gmail.com



Habilitation B1, B2, BR, BC

Public :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations, exécuter ou diriger des travaux hors tension, des interventions d'entretien et de dépannage.

Pré requis : Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré résultants d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Compréhension de la langue française, être en possession de ses EPI (partie théorique)

Objectifs :

- *Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage ou installation en exploitation.
- *Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques liés aux installations BT.
- *Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, intervention d'entretien et de dépannage aux travaux hors tension ou au voisinage effectuées sur des ouvrages ou installations électriques.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés sur support audiovisuel, étude de cas concrets démonstrations d'EPI et EPC, mise en situations
Remise d'un support pédagogique.

Organisation :

Principalement dans l'entreprise (salle de réunion) ou au centre de formation.

Validation :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de connaissances.

Programme :

Module tronc commun 2 (TC2) : 14 H

Les effets du courant électrique sur le corps humain
Les noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION
Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.

L' HABILITATION :

- *Principe, symboles
- *Rôle de chacun des intervenants
- *Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique (analyse du risque, consignation, EPC, EPI ...)
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations.
- *Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole ...)
- *Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- *Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module B1, B1V, B2, B2V, B2Vessais, BR, BC : 7H

- *Analyse du risque électrique
- *Rédaction des documents applicables et compte rendu
- *Mise en œuvre des procédures de consignation
- *Protection de la zone de travail par obstacle ou isolation
- *Surveillance d'une zone d'essais
- *Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Contrôle théorique et pratique des connaissances

Recyclage tous les 3 ans : 10 heures

Durée : 3 jours (21h)

Nombre de participants maximum : 12

Références réglementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publication NF C 18-510 (21/12/2011)
- ✓ Décret 2010-1118

Taux de réussite:100 % satisfaction : 100 %

